



Prescription sur violence sur mineur

Par **Le Bouedec mehalleb**, le 17/12/2017 à 10:49

Bonjour je vien vers vous affin de savoir combien de temps la prescription es valable sur des violence commise sur un mineur.

Mon beau pere a l age de 12 ans a commence a me mettre des coup de ceinture des gifle jusqu a se casser le pouce en me frappan.

On ma laisser dormir dehors a l age de 12 ans.

J ai ete enferm  dans un garage plusieurs jours.

J aimerai savoir si c est un crime d une par.

Si ya prescription sur les fait.

Et savoir si il on le droit de se cach  sur le faite qu il dise que c etait des fuge alors que je partai de moi meme pour evit  la violence physique et moral.

Mes salutations les plus distingue Mr le bouedec florian

Par **Visiteur**, le 17/12/2017 à 11:31

Bjr,

Vous ne pr cisez pas quel est votre  ge aujourd'hui ?

Des infos ici

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F952>